

Conditions pour l'année 2024-2025

Pour tous :

Adhésion annuelle résidant à Coublevie : 30 €

Adhésion annuelle résidant extérieur : 32 €

Adhésion annuelle 2ème membre résidant à Coublevie : 25 €

Adhésion annuelle 2ème membre résidant extérieur : 27 €

Réduction de 20 € pour un deuxième cours d'une même personne

Pour tous les élèves prenant un cours de peinture au **bungalow** :

Participation aux frais de mise à disposition du local : 22 €

Participation aux achats de matériel collectif : 5 €

Pour tous les élèves prenant un cours de vitrail au **local vitrail** :

Participation aux frais de mise à disposition du local : 33 €

Participation aux achats de matériel collectif : 21 €

Cours Brigitte Junginger

Cotisation annuelle pour 60 heures de cours par an : 258 €

Cours Christine Fagot

Cotisation annuelle pour 54 heures de cours par an : 232 €

Cours Cyril Chevalier 40 heures

Cotisation annuelle pour 40 heures de cours par an : 189 €

Atelier libre de peinture

Cotisation annuelle pour 60 heures par an : 50 €

Cours Julie Ferrand

Cotisation annuelle pour 60 heures de cours par an : 258 €

Cours Sylvain Cartier

Cotisation annuelle pour 75 heures de cours par an : 315 €

~~~~~ (2024/10/14)